

14 fév 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 14 février 2003](#)

Contribution belge au

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a défini la contribution belge, pour 2003, au "Headline Goal", l'objectif commun de défense que les chefs d'Etat de l'Union européenne se sont fixés à Helsinki en décembre 1999.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a défini la contribution belge, pour 2003, au "Headline Goal", l'objectif commun de défense que les chefs d'Etat de l'Union européenne se sont fixés à Helsinki en décembre 1999.

Cette contribution potentielle reste grosso modo identique à celle définie en 2001. Ces nouvelles indications doivent permettre de constituer la version 2003 du "Helsinki Forces Catalogue" (HFC). Ces rapports serviront à préparer la tenue d'une conférence sur les capacités de défense au sein de l'Union européenne (*). L'objectif fixé en 1999 à Helsinki prévoyait que d'ici la fin 2003, les états membres seraient en mesure de déployer dans un délai de 60 jours et de soutenir pendant au moins une année, des forces militaires pouvant atteindre 50 à 60.000 personnes.(*). Les Ministres de la Défense de l'UE, réunis en commun avec les Ministres des Affaires étrangères, les 19 mai et 20 mai prochain et en prévision du Sommet de Thessalonique du 20 juin 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe